

## **FORMATION - EI, EIG et EIGS en ESSMS : sécuriser le repérage, la déclaration et le traitement des événements indésirables**

Les événements indésirables (EI), événements indésirables graves (EIG) et événements indésirables graves associés aux soins (EIGS) constituent des indicateurs majeurs de qualité et de sécurité en ESSMS.

Au-delà de l'obligation déclarative, ils interrogent l'organisation, la culture institutionnelle et la capacité d'analyse collective. Trop souvent, l'événement est traité comme un fait isolé ou une erreur individuelle, alors qu'il révèle des vulnérabilités systémiques.

Cette formation permet de clarifier les définitions réglementaires, sécuriser les procédures de déclaration, structurer l'analyse des causes profondes et transformer l'événement en levier d'amélioration continue.

**Public cible :** Professionnels d'ESMS

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 2 jours – 14 heures (modulable)

### **Objectifs pédagogiques :**

- **Distinguer** EI, EIG et EIGS en ESSMS
- **Identifier** les obligations réglementaires et déclaratives
- **Organiser** un circuit interne de signalement sécurisé
- **Analyser** un événement selon une approche systémique
- **Mettre en place** un plan d'actions correctives et préventives
- **Inscrire** la gestion des événements dans la démarche qualité

### **Objectifs opérationnels :**

- **Qualifier** un événement en EI, EIG ou EIGS
- **Déclencher** la procédure adaptée de signalement interne et externe
- **Conduire** une analyse des causes profondes (méthode structurée)
- **Identifier** les facteurs organisationnels contributifs
- **Formaliser** un plan d'action correctif et préventif
- **Assurer** le suivi et l'évaluation des actions mises en place

### **Modalités et délais d'accès :**

- Recueil des attentes et besoins des participants en amont de la formation
- Test de positionnement en amont de la formation
- Un délai minimum et incompressible de 3 semaines entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



### Méthodes utilisées :

- Formation en présentiel (dans vos locaux)
- Groupe de 15 apprenants maximum
- Tables, chaises, vidéoprojecteur, paperboard, supports visuels
- Alternance de théorie, questionnement didactique
- Étude de cas, échanges d'expériences, mises en situation, ateliers pratiques et exercice intersession pour application des savoirs acquis
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement sera réalisé tout au long de la formation.
- Livret pédagogique stagiaire remis en fin de formation

### Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, jeux de rôle, études de cas, mise en situation professionnelle...)
- Evaluation de fin de formation

### Inscription :

Pour toute demande, veuillez nous contacter :

- [06/84 17 53 45](tel:0684175345)
- [contact@ns-conseil-formation.com](mailto:contact@ns-conseil-formation.com)

### Accessibilité :

- Référent handicap **NS CONSEIL & FORMATION**
- Partenaire handicap (AGEFIPH)
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions d'aménagements utiles à la compensation du (ou des) handicap(s) du participant
- [Merci de préciser vos besoins dès le premier contact](#)

### Prix (coût pédagogique) :

- 2 500 € - TVA non applicable - (hors frais de déplacement)
- Éligible aux financements publics

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



# Programme général - EI, EIG et EIGS en ESSMS : sécuriser le repérage, la déclaration et le traitement des événements indésirables

## CADRE REGLEMENTAIRE ET DEFINITIONS

- Définition d'un événement indésirable
- Distinction EI / EIG / EIGS
- Obligations déclaratives (ARS, HAS)
- Responsabilités de la direction et des professionnels
- Protection des lanceurs d'alerte

## ORGANISER LE SIGNALEMENT EN INTERNE

- Culture du signalement
- Procédure interne claire et accessible
- Circuit de transmission
- Gestion de l'urgence
- Communication auprès des familles

## PASSER DE LA FAUTE INDIVIDUELLE A L'ANLYSE SYSTEMIQUE

- Différence erreur / faute / dysfonctionnement
- Facteurs humains et organisationnels
- Notion de causes profondes
- Méthodes d'analyse (ALARM, arbre des causes)
- Culture juste et sécurisante

## CONDUIRE UNE ANALYSE D'EVENEMENT

- Recueil des faits
- Chronologie des événements
- Identification des facteurs contributifs
- Analyse collective
- Formalisation du rapport

## METTRE EN PLACE DES ACTIONS CORRECTIVES ET PREVENTIVES

- Différence correction / prévention
- Priorisation des actions
- Responsables et échéances
- Indicateurs de suivi
- Traçabilité

## INSCRIRE LA GESTION DES EI DANS LA DEMARCHE QUALITE

- Lien avec le référentiel HAS
- Intégration dans le projet d'établissement
- Analyse annuelle des événements
- Communication interne
- Retour d'expérience et apprentissage collectif

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



# Programme détaillé - EI, EIG et EIGS en ESSMS : sécuriser le repérage, la déclaration et le traitement des événements indésirables

## JOURNEE 1 :

### COMPRENDRE ET SECURISER LE SIGNALEMENT

**MATINEE : CADRE REGLEMENTAIRE ET QUALIFICATION DES EVENEMENTS - DUREE : 3H30**

*Objectif : Maîtriser les définitions, distinguer EI / EIG / EIGS et comprendre les obligations déclaratives*

#### **Chapitre 1 : Définitions et périmètre**

Qu'est-ce qu'un événement indésirable (EI) ?

Définition d'un événement indésirable grave (EIG)

Définition d'un EIGS (événement indésirable grave associé aux soins)

Exemples concrets en ESSMS

Différence entre incident, dysfonctionnement et événement grave

#### **Chapitre 2 : Cadre réglementaire et responsabilités**

Obligations déclaratives

Responsabilité du directeur et responsabilité des professionnels

Délaï et modalités de déclaration

Protection des professionnels et culture du signalement

#### **Chapitre 3 : Qualification d'un événement**

Critères de gravité

Impact sur la personne accompagnée

Risque de répétition

Analyse rapide en situation d'urgence

- **Évaluation de la séquence : étude de cas : qualification d'événements fictifs en EI / EIG / EIGS**

**APRES- MIDI : STRUCTURER UN CIRCUIT DE SIGNALEMENT SECURISE - DUREE : 3H30**

*Objectif : Organiser un dispositif interne de repérage et de transmission fiable*

#### **Chapitre 1 : Installer une culture du signalement**

Freins au signalement, peur de la sanction

Notion de culture juste

Sécuriser la parole des professionnels

#### **Chapitre 2 : Formaliser la procédure interne**

Qui signale ? À qui ? Sous quelle forme ?

Délais internes

Gestion des urgences

#### **Chapitre 3 : Communication et gestion sensible**

Information de la direction

Information des familles

Communication interne maîtrisée

Gestion émotionnelle des équipes

- **Évaluation de la séquence : Co-construction d'un schéma de circuit interne de signalement adapté à sa structure**

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



# Programme détaillé - EI, EIG et EIGS en ESSMS : sécuriser le repérage, la déclaration et le traitement des événements indésirables

## JOURNEE 2 :

### ANALYSER ET TRANSFORMER L'ÉVÉNEMENT EN LEVIER D'AMÉLIORATION

**MATINEE : ANALYSER UN ÉVÉNEMENT : DE LA FAUTE A L'APPROCHE SYSTEMIQUE - DUREE : 3H30**

*Objectif : Conduire une analyse structurée des causes profondes*

#### **Chapitre 1 : Sortir de la logique de culpabilité**

Erreur humaine vs dysfonctionnement organisationnel

Facteurs humains

Facteurs organisationnels

Facteurs environnementaux

#### **Chapitre 2 : Méthodes d'analyse**

Chronologie des faits

Méthode ALARM (principes)

Arbre des causes

Identification des facteurs contributifs

Distinction causes immédiates / causes profondes

#### **Chapitre 3 : Analyse collective**

Animation d'un groupe d'analyse

Posture du manager, neutralité et cadre sécurisé

Formalisation d'un rapport d'analyse

- **Évaluation de la séquence : analyse collective d'un cas complexe avec restitution argumentée**

**APRES-MIDI : METTRE EN PLACE DES ACTIONS CORRECTIVES ET INSCRIRE LES EI DANS LA DEMARCHE QUALITE - DUREE : 3H30**

*Objectif : Transformer l'événement en levier d'amélioration durable*

#### **Chapitre 1 : Construire un plan d'action pertinent**

Correction immédiate

Prévention de la récurrence

Priorisation des actions et responsables désignés (pilotes)

Échéances

#### **Chapitre 2 : Indicateurs et suivi**

Indicateurs de suivi

Réévaluation

Bilan annuel des événements

Traçabilité

#### **Chapitre 3 : Intégration dans la démarche qualité**

Lien avec référentiel HAS

Inscription dans le projet d'établissement

Retour d'expérience (REX)

Communication interne constructive

- **Évaluation de la séquence : rédaction d'un plan d'action complet à partir d'un cas (fictif / réel)**

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



## ACCESSIBILITE NUMERIQUE

**En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de NS CONSEIL & FORMATION en matière d'accessibilité numérique.**

### RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, NS CONSEIL & FORMATION a nommé un responsable de l'accessibilité numérique (Nathalie SCHMITT).

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

### ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de NS CONSEIL & FORMATION, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années.

Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation par des dispositifs en présentiel.

### GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils.

Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



**NS**  
Conseil &  
Formation

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV) & CONDITIONS PARTICULIERES

*Document mis à jour le 18/11/2025*

## **NS CONSEIL & FORMATION**

SASU au capital de 1 000 € – RCS Versailles 933 133 787

Siège social : 16 rue de Versailles, 78790 SEPTEUIL

NDA : 11788705278 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

### Article 1 – Objet et champ d'application

La société **NS CONSEIL & FORMATION** est un organisme de formation professionnelle, d'audit et de conseil à destination des professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social en intra entreprise.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **NS CONSEIL & FORMATION** (ci-après « l'Organisme ») et tout client professionnel (ci-après « le Client ») dans le cadre de la réalisation :

- d'actions de formation professionnelle continue ;
- de prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement.

Toute commande de prestation implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

**NS CONSEIL & FORMATION** se réserve la possibilité de modifier les CGV à tout moment et sans notifications préalables, les CGV applicables au Client étant celles en vigueur à la date du Contrat.

### Article 2 – Documents contractuels

La relation contractuelle est formalisée par les documents suivants, par ordre de priorité décroissant :

- la convention ou le contrat de formation (le cas échéant) ;
- les conditions particulières ;
- le devis accepté ;
- les présentes CGV.

Le Contrat prend effet au jour de la signature du Contrat pour la durée nécessaire à la fourniture des Prestations, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par **NS CONSEIL & FORMATION**.

### Article 3 – Devis et commande

Toute prestation donne lieu à l'émission d'un devis précisant la nature, la durée, le prix et les modalités d'exécution de la prestation.

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



La commande est réputée ferme et définitive à réception du devis signé, daté et revêtu de la mention « Bon pour accord ».

Toutes demandes de prestations complémentaires non prévues auxdites Conditions Particulières pourront faire l'objet d'une offre complémentaire de l'Organisme de formation, laquelle sera soumise aux présentes CGV, sauf disposition particulière entre les Parties.

---

#### Article 4 – Prise en charge partielle ou totale du prix par un intermédiaire

En cas de financement par un OPCO, merci de noter que **NS CONSEIL & FORMATION** n'accepte pas de subrogation (règlement de la formation par l'OPCO directement auprès de l'organisme de formation). L'établissement ne devra pas demander de subrogation au moment du dépôt du dossier de financement, et devra régler l'organisme de formation au moment de la facturation.

Les prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'aucun financement public ou mutualisé, notamment par un OPCO.

---

#### Article 5 – Prix, TVA et modalités de paiement

Les prix des prestations sont exprimés en euros et précisés sur les devis correspondants.

##### 5.1 Prestations de formation professionnelle continue

Les prestations relevant de la formation professionnelle continue, réalisées par **NS CONSEIL & FORMATION** dans le cadre de son activité déclarée, sont exonérées de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) conformément aux dispositions de l'article 261-4-4° du Code général des impôts.

Les devis et factures relatifs aux actions de formation portent la mention : « Exonération de TVA – article 261-4-4° du CGI ».

##### 5.2 Prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement

Les prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle continue et sont, à ce titre, soumises à la TVA au taux en vigueur.

Les devis et factures correspondants mentionnent distinctement le montant hors taxes, le taux de TVA applicable et le montant toutes taxes comprises.

##### 5.3 Modalités de paiement

Sauf stipulation contraire, les factures sont payables dans un délai de trente (30) jours à compter de leur date d'émission, sans escompte, par virement bancaire ou chèque.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront exigibles de plein droit, calculées sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.

---

#### Article 6 – Responsabilité

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

**NS CONSEIL & FORMATION** est tenue à une obligation de moyens.

La responsabilité de l'Organisme ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée et est limitée aux dommages directs, à l'exclusion de tout dommage indirect. La responsabilité de **NS CONSEIL & FORMATION** ne saurait être engagée pour des dommages indirects tels que perte de chiffre d'affaires, perte de données, préjudice commercial ou atteinte à l'image.

En tout état de cause, la responsabilité financière de l'Organisme est plafonnée au montant total encaissé au titre de la prestation concernée.

## Article 7 – Force majeure

---

**NS CONSEIL & FORMATION** ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence :

- la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique ;
- les grèves ou conflits sociaux externes à **NS CONSEIL & FORMATION** ;
- les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **NS CONSEIL & FORMATION**.

## Article 8 - Propriété intellectuelle et copyright

---

L'ensemble des supports, outils, méthodes et livrables produits par **NS CONSEIL & FORMATION** demeurent sa propriété exclusive, sauf stipulation contraire expresse.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation non autorisée est interdite.

## Article 9 - Confidentialité et communication

---

**NS CONSEIL & FORMATION**, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **NS CONSEIL & FORMATION** au Client.

**NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par **NS CONSEIL & FORMATION** comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise **NS CONSEIL & FORMATION** à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## Article 10 - Protection et accès aux informations à caractère personnel

---

Les parties s'engagent à conserver confidentielles les informations échangées dans le cadre de l'exécution des prestations.

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Concernant les actions de formation, le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de **NS CONSEIL & FORMATION**
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : **NS CONSEIL & FORMATION** ou par voie électronique à : **NS CONSEIL & FORMATION**.
- En particulier, **NS CONSEIL & FORMATION** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, **NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

---

### Article 11 – Réclamations

Engagé dans une démarche qualité, **NS CONSEIL & FORMATION** porte un grand intérêt au degré de satisfaction de ses Clients et/ou Bénéficiaires. A ce titre, une évaluation de la satisfaction sera proposée dans le cadre des Prestations effectuées.

**NS CONSEIL & FORMATION** informe le Client qu'il a la possibilité à tout moment de saisir **NS CONSEIL & FORMATION** d'une réclamation par mail, téléphone ou courrier qui engagera alors une enquête interne afin d'identifier les éventuelles pistes d'amélioration. Le Client sera informé des suites données à sa réclamation.

---

### Article 12 – Litiges

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre **NS CONSEIL & FORMATION** et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la présente convention.

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

---

### Article 13 – Accessibilité aux personnes en situation de handicap

**NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à étudier toute demande d'adaptation pédagogique ou organisationnelle afin de permettre l'accès aux formations aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est désigné au sein de l'organisme. Le Client ou le bénéficiaire est invité à signaler toute situation de handicap dès la prise de contact afin d'étudier les modalités d'adaptation ou, le cas échéant, d'orientation vers une structure partenaire.

---

### Article 14 – Contact

Société **NS CONSEIL & FORMATION**

16 rue de Versailles,

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

78790 SEPTEUIL

Référent Handicap Formation : Nathalie SCHMITT

Téléphone : 06 84 17 53 45

Email : [contact@ns-contact-formation.fr](mailto:contact@ns-contact-formation.fr)

## CONDITIONS PARTICULIERES – ACTIONS DE FORMATION

Les présentes conditions particulières précisent les modalités spécifiques applicables selon la nature de la prestation commandée.

### Article 1 – Objet de la formation

Chaque action de formation est définie par un programme précisant les objectifs pédagogiques, le contenu, la durée, les modalités pédagogiques et d'évaluation.

### Article 2 – Modalités de réalisation

Les formations peuvent être réalisées en présentiel, distanciel ou format hybride.  
Les supports pédagogiques sont remis sous format papier ou dématérialisé.

### Article 3 – Suivi et évaluation

La participation des stagiaires est attestée par des feuilles d'émargement ou des relevés de connexion.  
Des évaluations des acquis sont mises en œuvre selon les modalités précisées dans le programme.  
Une attestation de fin de formation est remise au commanditaire.

### Article 4 – Annulation et abandon

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation :

- Entre 2 semaines et 1 semaine avant : 50 % du coût est dû ;
- Entre 1 semaine et 48 heures avant : 75 % du coût est dû ;
- Moins de 48 heures avant : 100 % du coût est dû.

Ces sommes ne sont pas imputables sur les financements OPCO.

### Article 5 – Annulation par NS CONSEIL & FORMATION

**NS CONSEIL & FORMATION** se réserve le droit d'annuler une formation notamment en cas d'effectif insuffisant ou de force majeure. Les sommes perçues seront alors remboursées.

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## CONDITIONS PARTICULIERES – ACTIONS DE CONSEIL

### Article 1 – Objet et périmètre

---

Les prestations de conseil sont définies dans le devis accepté et constituent des obligations de moyens.

### Article 2 – Livrables

---

Les livrables sont remis selon les modalités précisées contractuellement.

### Article 3 – Financement

---

Les prestations de conseil ne relèvent pas de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'aucun financement public ou mutualisé, notamment par un OPCO.

### Article 4 – Annulation

---

Toute annulation ou report d'une prestation de conseil donnera lieu à facturation des travaux déjà réalisés.

#### Contact

NS CONSEIL & FORMATION  
16 rue de Versailles  
78790 SEPTEUIL  
[contact@ns-conseil-formation.fr](mailto:contact@ns-conseil-formation.fr)  
06/84 17 53 45

**Tampon, date et signature du Client, précédée de la date et de la mention**

**« Lu et approuvé, bon pour accord »**

**MAJ le 26/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros  
Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)  
Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A  
Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.